



Prospectives Nourrir le monde, c'est possible !



La planète Terre va bientôt compter 10 milliards d'habitant-e-s. La question de les nourrir par le biais de l'agriculture paysanne est-elle réaliste et réalisable ? Marc Dufumier démêle cet écheveau.

L'agriculture n'est pas que nourricière. Voilà un postulat que posent la Confédération paysanne et ses Amis-e-s. « Mais si elle s'engage uniquement sur la question de nourrir la planète, elle ne pourra plus remplir d'autres missions », insiste Marc Dufumier. Peut-on nourrir la Terre et sa population uniquement par l'agriculture paysanne ? A l'occasion de la table-ronde, deux intervenants développent cette question. Ce sont actuellement 840 millions de personnes qui disposent moins de 2 400 calories par jour pour se nourrir. Et pourtant, la quantité disponible existe. « C'est parce qu'ils sont trop pauvres pour y accéder alors qu'il y a pléthore de nourriture. »

Son propos se fait cinglant : « Nos cochons sont plus riches que les Brésiliens. » Et de tempérer ces quelques mots pour ne pas heurter les âmes sensibles. « Disons que nos usines d'alimentation sont plus solvables que les Brésiliens. Enoncé comme cela, c'est plus politiquement correct. »

Pour une agriculture de qualité

Il faut donc combattre la libre-concurrence planétaire. Les paysans du Sénégal cultivent leur mil et leur sorgho à la main. Forcément, les rendements sont ridicules face aux céréales produites dans les pays du Nord. « Il faut arrêter de vouloir exporter à tout prix des produits de basse qualité afin de permettre au Sud de produire davantage de nourriture de meilleure qualité. »

Autre avantage : l'agriculture paysanne et paysagère préserve les milieux naturels. La forêt amazonienne en tirerait un grand bénéfice. Ici, au Nord, la couverture végétale doit être la plus verte et la plus totale sur les cultures. Pour exemple, on peut ajouter de la lentille et de la féverole dans un champ de blé ; sans oublier la gestion de l'eau. « Un champ de maïs semé au printemps sans couvert végétal, ce n'est pas intelligent. »

En complément, le non-labour évite un travail mécanique excessif. « C'est grâce aux vers de terre que le sol reste poreux. Pour que le maximum d'eau soit disponible. L'eau est primordiale et, surtout, les légumineuses sont une belle alternative. » Comme le trèfle, le sainfoin... capables de fournir des protéines végétales. « Dites-le à la FNSEA ! »

D'autres pistes

Marc Dufumier trace quelques pistes : Selon lui — et bien d'autres personnes —, il faut remettre du fumier dans les sols. « Je sais que quoi je parle », taquine-t-il. Cette pratique évite le recours aux engrais azotés — réduit l'usage des énergies fossiles — et limite la prolifération des algues vertes. Il faut réembocager les champs et les prairies et privilégier l'apparition de champignons sur les racines. Prôner le savoir-faire paysan. « Ce n'est pas un retour en arrière. » Par ricochet, cela préservera la biodiversité grâce à la mise en place d'une multitude d'environnements et de variétés végétales. Ainsi, en France, nous pourrions retrouver l'autonomie. « Grâce à l'air français. Grâce à l'azote français. Il n'y a pas plus franchouillard que moi, Marc Dufumier. »

Une autre voie Faire avec le vivant sans le détruire

L'agriculture industrielle a imposé au Monde ses idées européennes. Mais elles conduisent à une impasse. Jacques Caplat en explique les raisons et propose une alternative : l'agriculture paysanne.

Nourrir la Terre peuplée par 10 milliards d'habitants. C'est au tour de Jacques Caplat, secrétaire général d'Agir pour l'environnement, agronome de formation et anthropologue, de s'atteler à cette vaste question. D'emblée, le deuxième intervenant de cette table-ronde pose un postulat : « Il n'y a pas une Agriculture ; il existe plusieurs agricultures. » Tout simplement parce que d'autres regards, d'autres techniques, d'autres bases agronomiques existent.

En tant qu'anthropologue, il souligne que l'agriculture a été inventée une trentaine de fois. Avec certains liens. Mais aussi sans lien entre les espaces. Pour rappel, l'agriculture est née dans le Croissant fertile du Moyen-Orient. Celle-ci a gagné l'Europe ; qui par choix politique l'a imposé au Monde entier. « Sans aucune base scientifique. »

Le secrétaire général d'Agir pour l'environnement questionne l'écosystème de l'arbre. Certaines personnes considèrent que les rendements sont moindres sous les espaces arborés. Or elles ne tiennent pas compte du ruissellement de l'eau ou de la recherche du phosphate. L'agriculture est un système vivant et complexe. « On ne peut pas rationaliser ses pratiques. » De plus, la profession agricole s'est engagée tête baissée dans la mécanisation pour massifier l'offre. Sans améliorer les conditions de travail. La sélection des plantes et des animaux reste une piste à suivre mais il faut renouveler les pratiques. « Donc s'interroger sur l'usage de l'irrigation ou de l'utilisation des pesticides et de l'engrais. »

Déterminer ses besoins

Cette voie n'est pas privilégiée. Dans les dernières années, la donne a changé. « Depuis plusieurs décades, l'agriculture est basée sur des aberrations. » Les agriculteurs poursuivent vaille que vaille cette route. Ils sont pris dans un système capitaliste et dans le gigantisme. « Forcément, ils ne maîtrisent plus du tout ce système. »

Que lui opposer ? L'autarcie et la vie en vase clos ? L'autonomie pour maîtriser ses choix ? « La question est très ouverte. » C'est à la société de dire si elle veut l'autonomie, ce qu'il faut produire et comment le produire. « C'est ça la souveraineté alimentaire ; ce n'est pas un retour en arrière. »

En ce sens, les Ami-e-s de la Confédération paysanne soutiennent une agriculture en tant que culture insérée dans la société et installée sur différents territoires. Les populations concernées doivent déterminer leurs propres besoins.

Pour en revenir à la question de la mondialisation, Jacques Caplat insiste sur un point : « La logique du colon qui impose ses idées ne marche jamais. » A contrario, l'agriculture paysanne se base sur les relations humaines, les conditions physiques et agronomiques. « Donc faire avec le vivant. »

A l'instar de Marc Dufumier, le secrétaire général d'Agir pour l'environnement s'inspire de son patronyme pour clore sa conclusion : « En tout cas, il faut maintenir ce cap-là ! »

Élargir sa vision Sortir de son pré carré

Sylvia Perez Victoria élargit les champs d'actions. Elle présente la Via campesina, le mouvement international de l'agriculture paysanne.

Deux intervenants — Marc Dufumier et Jacques Caplat — ont porté la question de nourrir la planète Terre prochainement peuplée de 10 milliards d'êtres humains. Pour aller au-delà d'une vision franco-française, Sylvia Perez Victoria, membre, entre autres de Nature et progrès et de La Ligne d'horizon, s'interroge à haute voix sur les luttes à gagner pour inverser les rapports de force.

Dans un premier temps, elle constate que « les agricultures paysannes ont survécu dans le temps malgré les coups de boutoir d'une extrême violence qu'elle a subis » et subit encore. Dans un deuxième temps, elle insiste sur l'incompatibilité entre l'environnement et l'agriculture industrielle particulièrement destructrice. « Alors que l'agriculture paysanne répare les dégâts et essaie de se maintenir. »

L'image du paysan est remplacée par celle de l'agri-manager. Celui-ci veut gagner beaucoup d'argent et concourir sur les marchés mondiaux. L'agriculture qu'il porte est annexée dans une chaîne qui a de moins en moins d'autonomie. Elle est soutenue par les Chambres d'agriculture, les lycées agricoles, les organismes d'État... Ils promeuvent les rendements, les marchés et le progrès technique. . N'oublions pas la FAO (???). « Elle joue un rôle important dans la destruction de l'agriculture du Sud. » De plus, peu d'États accordent une réelle priorité à l'agriculture. Avec quelques conséquences : Les dégâts apparaissent de plus en plus nombreux et conséquents au niveau de l'environnement et de la santé. Le suicide des agriculteurs est un symptôme d'une agriculture arrivée au bout du rouleau.

Lutter pour la terre et ses ressources

« L'image du paysan serait-elle dépassée ? En tout cas, les paysanneries sont désarmées. » D'où la nécessité d'une organisation collective dans un mouvement international. Avant la création de la Via campesina, des luttes stratégiques ont existé. Passons sur les jacqueries qui étaient des révoltes face à des crises alimentaires. Citons la révolution au Mexique ou encore la révolution russe « même si elle nous a été présentée comme une révolution ouvrière. »

Aujourd'hui, des luttes se focalisent sur la terre et sur ses ressources. Au Pérou, 40 % des terres sont préemptées par l'industrie minière. « C'est le combat pour le blé contre le minerai pour les smartphones. » Au Vietnam, il faudrait choisir entre le poisson et l'acier. Les terres agricoles se raréfient. Des fonds d'investissement accaparent de plus en plus de surfaces. Des panneaux solaires sont installés en plein champs ; de l'autre côté, on voit l'apparition de surfaces agricoles sur les toits. Dans quel monde vivons-nous ?

« Préserver les terres agricoles est devenu une lutte stratégique. » Pour aller à l'encontre de la décrédibilisation des paysans, de leur savoir et de leur savoir-faire ; il faut se mobiliser contre les échanges libéralisés qui induisent l'élimination des paysans et prônent les échanges de marchandises ; et pour sortir de cette aberration des monocultures pour l'export et l'alimentation. Pour contrer cette machine infernale l'agriculture doit relocaliser ses productions et leurs transformations. « L'agriculture paysanne ne colonise personne. » Au Brésil, des paysans sans terre ont pu s'installer. Ils veillent à la transmission de semences paysannes. Cela passe aussi par la mise en place d'écoles paysannes.

En France, l'agriculture paysanne et la société doivent nouer des alliances offensives ; pour le développement et le progrès.

« C'est une question de survie. Il faut clamer haut et fort que l'agriculture industrielle n'a pas d'avenir. »



Nouvelles générations Larzac, on continue la lutte !



Le projet d'extension du camp militaire a été abandonné par le président François Mitterand en 1981. La fin d'un combat, certes, mais de multiples mobilisations se sont poursuivies par la suite. Retour avec quelques "héritiers" : Thierry Castelbou parlera de la non-violence ; Christian Roqueirol abordera la question de la solidarité sur le plateau : Chantal Alvergnas développera un "monstre", la SCTL ; Thomas Lesay présentera les nouveautés en matière d'énergie locale et alternative.

Au fil du temps

La non-violence, une "arme"

La violence a-t-elle un rôle à jouer dans les luttes écologistes ? Une vaste question. Thierry Castelbou revient sur le choix des Larzac de lutter contre l'extension du camp militaire de manière non-violente.

Retour sur le Larzac et ses engagements. « Lors de cette table-ronde, il ne sera pas question de revenir sur la longue lutte des 103 ; suffisamment d'ouvrages ont été consacrés à cette épopée », assure Jean Azan. Cet administrateur des Amis de la Confédération invite quatre habitants du Larzac à présenter la situation actuelle. « Pendant ces quarante-deux dernières années, de nouvelles formes de lutte ont perduré. »

Chacun est invité à dévoiler un pan du "nouveau Larzac". Commençons par aborder la question de la non-violence ; fondement incontournable de la lutte des paysans face à l'armée qui se voulait expropriatrice des terres agricoles.

Thierry Castelbou, membre de la communauté de l'Arche — dont Lanza del Vasto était une figure emblématique —, revient sur le choix et l'importance de la non-violence : « C'est plus unitaire. Jeunes et vieux, femmes et hommes y participent. » Il est plus difficile pour nombre d'entre eux de prendre sa place dans les luttes "guerrières".

L'action non-violente permet à chacun d'assumer personnellement et collectivement son engagement dans la lutte. Le Larzac en a été un exemple. Cette règle a permis d'éviter les divisions. « Au travers de la non-violence, chaque acteur assume ce qu'il fait. De plus, il est vital aussi de s'engager dans l'illégalité. »

Illégitimité légitime

Autre avantage de ces pratiques : obtenir un soutien plus large du grand public et attirer sa sympathie : conduire des moutons dans l'enceinte d'un tribunal ou sous la Tour Eiffel, manifester avec un cortège de tracteurs, renvoyer son livret militaire... « C'est simplement de la pédagogie. Cela a permis de faire parler de nos problèmes. » Citons encore le cas de La Blaquière. « C'est une action constructive même si la bergerie a été montée sans permis de construire. » Les tactiques sont diverses. N'oublions pas le terrain juridique pour ralentir le processus d'expropriation. La mise en place d'un GFA (groupement foncier agricole) en était un autre levier.

Revenons-en à la non-violence. La pratique-t-on comme les puristes pour convaincre l'ennemi ? « Non ! » La pratique-t-on pour émouvoir le gouvernement ? Non ! » En coulisses, François Mitterand a lâché ce propos : « Les Larzac, vous êtes pénibles. » Il aurait pu choisir Charles Hernu et sa clique. « Finalement, notre ténacité l'a contraint à renoncer à l'extension du camp militaire. »

De fil en aiguille, tout au long de la lutte, les paysans du Larzac ont gardé le choix des actions et celui de la non-violence. Les comités Larzac, les maoïstes, les écologistes... ont accepté les conditions posées. « Ce n'était malheureusement pas le cas à Notre-Dame-des-Landes. »



Sur tous les terrains Solidarité à double sens

Des Larzac partout ! C'est un slogan qui résonnait dans les années 70 et 80. La solidarité des paysans du Causse a été effective. Christian Roqueirol en retrace les grandes lignes.

Le Larzac a eu besoin de tous les soutiens possibles et inimaginables — « un comité Larzac a même été constitué à New York ; c'est dire », précise Christian Roqueirol —, pour pallier les pressions que subissaient les paysans de cette partie des Causses. Au bout du compte, la lutte a fini par payer. Une fois élu président de la République, François Mitterrand a enterré le projet d'extension du camp du Larzac. « Ce n'était pas par conviction mais pour répondre au rapport de force que nous avons créé », confirme ce paysan du Larzac.

Luttes autour de la planète

Dans cette table-ronde consacrée aux quarante-deux ans d'engagements qui ont suivi l'abandon du projet d'extension du camp militaire, les paysans sont restés solidaires avec de nombreuses autres luttes : en soutenant les Japonais s'opposant à l'extension de l'aéroport de Narita, en organisant une rencontre sur le plateau contre l'implantation en Europe de missiles Pershing et SS 20, en appuyant avec la communauté de l'Arche les Sahraouis qui luttent pour leur indépendance, en accueillant la diaspora kurde — les renseignements généraux et les services secrets ont débarqué en annonçant que le Larzac hébergeait des terroristes « alors que les kurdes venaient simplement s'informer et réfléchir sur nos méthodes de lutte » —, en étant côte à côte avec les Palestiniens « bien sûr », en envoyant une délégation de huit personnes en Polynésie française quand le président Jacques Chirac a repris les essais nucléaires alors que 78 % de la population française étaient contre — « Il était important de leur dire qu'il ne fallait plus se baigner dans le lagon. » —,...

Retour en France

L'Hexagone n'a pas été oublié : participation à la création des Paysans-Travailleurs puis de la Confédération paysanne ; accueil des Kanaks, lutte contre les OGM, "bagarre" contre la mondialisation « avec le démontage du McDo qui a médiatisé ce combat »... Pour rappel, le roquefort et d'autres produits étaient devenus indésirables aux Etats-Unis à moins d'être très fortement taxés.

Et sans surprise, on assiste à la création des Ami-e-s de la Confédération paysanne en 2003 lors d'un nouveau rassemblement. Vingt ans après, cette table-ronde consacrée à l'après lutte contre l'extension du camp militaire célèbre cette création. « Nous avons beaucoup d'intérêts personnels et collectifs à accompagner les autres luttes en retour de leur soutien. » Avec en ligne de mire, une réalité : la force collective et la convergence des luttes évitent d'être isolés. « Chaque lutte gagnée sert aux autres luttes.

».



Réflexion pour garantir l'avenir Foncier géré sur le long terme

Le projet d'extension du camp militaire du Larzac étant abandonné, que faire des terres acquises par l'Etat ? La Société civile des terres du Larzac a été créée pour en assurer leur gestion.

Jean Azan, administrateur des Ami-e-s de la Confédération paysanne, a qualifié de monstre l'organisation foncière agricole présentée par Chantal Alvergnas lors de la table-ronde consacrée au Larzac, 42 ans après les luttes non-violentes et la victoire, constance et renouveau.

Avant de laisser la parole à cette paysanne du plateau, commençons par le contexte suite à l'abandon du projet d'extension du camp militaire : l'État était propriétaire de terres ; Bernard Lambert avec les Paysans-Travailleurs soutenaient les métayers ; des appuis existaient autour du travail qu'il fallait mener sur le foncier. « L'alignement des planètes était parfait », souligne Chantal Alvergnas, administratrice de la SCTL qui en est à son troisième mandat. Nous pouvions nous atteler à la mise en place d'un monstre. » Il s'agissait de gérer 6 300 hectares et des corps de ferme, soit vingt-deux exploitations, et aussi de l'habitat. Des baux ont été accordés à partir d'avril 1985, date de la création de la SCTL, ce fameux monstre. La société civile des terres du Larzac s'attelait à un travail complexe.

Il fallait mettre en place cette nouvelle structure, trouver les statuts adéquats, assurer sa gestion propre, savoir comment gérer les fermes et pour qui ; ajoutons les fermes avec un prêt à usage. « Nous avons opté pour des fermages de carrière. » Rappelons qu'en France, seules 0,5 % des exploitations fonctionnent ainsi.

Plus de 6 000 ha à gérer

Cette nouvelle société regroupe une centaine de fermiers associés grâce à des parts sociales. Un conseil de gérance de onze membres est constitué. Les paysan-ne-s sont majoritaires dans cette structure, ils bénéficient d'un bail emphytéotique qui courait jusqu'en 2045. « Nous avons réussi à le prolonger jusqu'en 2083. »

Il fallait donc remplir une nouvelle page blanche pour cette structure qui a une vocation agricole et entend bien la conserver. Un principe de base forge l'organisation de la SCTL : « un fermier ne peut pas hypothéquer ou vendre le bien dont il bénéficie. » Par ailleurs, elle doit aussi gérer diverses actions dont la chasse ou encore, au fil du temps, les fermages. « c'est une lutte besogneuse et silencieuse. »

Et le travail ne manque pas : les 6 300 hectares sont répartis grosso modo en 3 000 ha de bois pacageables, 2 000 ha de parcours et 1 000 ha de terres arables — mentionnons de plus les 1 300 ha du GFA mis en place pour contrarier le processus d'expropriation envisagé dans les années 70. Avant de finaliser la SCTL, un état des lieux s'imposait. « Toutes les fermes ont été visitées. A l'issue de ce recensement, des points ont été attribués. Ainsi, les comparaisons étaient plus justes entre fermiers. »

Travail au long cours

Le patrimoine bâti, très important, était en mauvais état, faute d'entretien. « Forcément, les bâtisses devaient être vendues pour être bombardées. » Faute de moyen, la SCTL ne s'est pas lancée dans des opérations de rénovation. « Nous aurions pu le faire mais non. » Aux fermiers de se charger alors de ces travaux. Cela allait induire un autre revers : « la valeur d'usage à la sortie des fermiers. » Une fois en retraite, la ferme était remise dans le pot commun.

Lors de l'état des lieux, toutes les pièces sont mesurées, le gros œuvre détaillé, la menuiserie scrutée... S'ajoutent cinq autres critères : l'assainissement, le confort, l'aspect restauré, le chauffage, l'isolation. « Nous suivons à la fois l'évolution de la ferme et les demandes de la société. »

Un taux de vétusté est appliqué. A la fin, le fermier repart avec cette valeur. « C'est un système attractif pour celui rentre dans la SCTL. »

Quel bilan en tirer après quarante années d'existence ? « Notre fonctionnement est particulièrement efficace. » Le Larzac compte 25 % de paysans supplémentaires par rapport au nombre de ceux présents à la fin du conflit. De plus, le plateau a vu l'arrivée de nouveaux ruraux. Constatons que le visage de l'agriculture locale a changé* : « Nos producteurs répondent aux attentes de la société. » Chacun travaille en bio ou sous signe de qualité. « Enfin, notons que les femmes sont majoritaires. »

* Après le partage de belles idées et les débats nombreux et fournis, il fallait bien passer à l'exercice pratique. Les participant-e-s avaient un large choix de visites de fermes : fromages de brebis et pain au Gaec des Truels, fromages de chèvre au Gaec de Lamayou, élevage bovin, ovin et autres au Gaec des Portes du Revel aux Baumes, élevage de chèvres mohair à Baumescure, plantes aromatiques et célèbre pastis du Larzac à la ferme des Homs, fromages et yaourts fermiers au Gaec de Montredon du Larzac, et élevage ovin à la ferme de Laborie.



Alternatives

De l'énergie à "revendre"

Face au réchauffement climatique, le bois-énergie et le solaire photovoltaïque sont de belles alternatives. Le Larzac s'est emparé de ces pratiques.

La Société civile des terres du Larzac (SCTL) s'est retrouvée à gérer 3 000 ha de bois composés de pins sylvestres et de quelques châtaigniers. « C'est pourquoi nous avons privilégié le bois-énergie », confirme Thomas Lesay, un des responsables de l'association Les Bois du Larzac. Ce sera en bûches et en bois déchiqueté pour les fermes disposant d'une chaudière adaptée et pour les chaufferies collectives sur le plateau ou encore à Mende et Sainte-Affrique ; d'autres projets sont en devenir. Le bois déchiqueté ou en bûches est justifié dans un rayon de 50 km. Un broyeur est acquis et de nouveaux métiers voient le jour : il faut couper le bois, puis le débarder et ensuite le déchiqueter. Une fois prêt, il faut encore le livrer.

Le soleil brille

La filière bois-énergie est complétée en 2015 par la création de la SAS Lum del Larzac (Société par actions simplifiées), qui installe des toits solaires. Elle travaille avec plusieurs partenaires : la SCTL — « qui ne pouvait pas s'engager dans une opération commerciale » —, le GFA Larzac (groupement foncier agricole) mis en place pendant la lutte contre l'extension du camp — « même si ces deux structures ne peuvent pas vendre de l'électricité ou du bois » —, la Communauté de communes Millau-les grands causses, l'association Energie partagée et bien d'autres. Pour l'instant, vingt-cinq toits sont équipés. Lum del Larzac n'en tire pas encore de bénéfices. « Nous espérons voir ce système générer de l'argent d'ici quelques années pour aider les fermiers. »

Pour soutenir les projets d'installation solaire photovoltaïque, Lum del Larzac propose d'acquérir une ou plusieurs actions à 100 € par titre. Renseignements : lumdel@larzac.org

Pratiques

Une quarantaine engagée

Pas de temps mort après la victoire contre le projet d'extension du camp militaire, le Larzac reste une terre mobilisée autour de projets alternatifs. Le public désirait aller au fond de la réflexion à l'issue de la table-ronde.

Après quatre témoignages par des acteurs actuels du Larzac lors de cette table-ronde consacrée aux quarante-deux années qui ont suivi l'abandon du projet d'extension du camp militaire, l'assistance voulait en savoir plus sous forme de questions-réponses.

• **Question (Q) :** Concernant la gestion du bois, avez-vous une maîtrise sur les prélèvements pour une gestion durable ?

• **Réponse (R) — Thomas Lesay :** Comme nous sommes le deuxième propriétaire forestier après l'État, nous avons mis en place un plan de gestion. Notre politique est d'empêcher la fermeture des espaces pour le pastoralisme et de maintenir la biodiversité. Nous n'avons pratiquement pas de plantations. Les prélèvements correspondent à la repousse. Si rien n'est fait, nous n'aurons plus de parcours. De plus, nous voulons garder de l'ombrage pour nos moutons.

Nous faisons face à une autre problématique : les incendies de forêt. Nous pratiquons ainsi le débroussaillage et mettons en place des accès pour d'éventuelles interventions des pompiers. De leurs côtés, les fermiers sont également mobilisés sur leurs propres parcours pour qu'ils les pâturent.

• **Q :** Concernant les baux de carrière, l'État est d'accord mais qu'en est-il du privé ? Cela pourrait-il être généralisé ?

• **R — Chantal Alvergnas :** Oui, c'est possible. Léon Mailet — un des signataires historiques de L'Appel des 103 NDLR — le fait pour ses fermiers. Sur les terres de l'État, nous avons tous construit du neuf. Ce n'est pas le cédant qui négocie le prix de ce qu'il a construit.

Christian Roqueirol : Plusieurs d'entre nous sommes allés à Notre-Dame-des-Landes. Là-bas, le conseil régional a répondu qu'il ne voulait pas d'un autre Larzac.

Thomas Lesay : Pour le Larzac, il y avait une volonté politique. Le gouvernement était partie prenante. Pour Notre-Dame-des-Landes, l'Etat ne voulait pas renouveler notre expérience. C'est stupide.

• **Q :** Quels sont les relations actuelles avec le camp militaire ?

• **R — Christian Roqueirol :** en 1978, le bruit courait que le camp allait fermer. Puis les légionnaires rapatriés d'Abou-Dhabi sont arrivés. Une ferme a été rachetée. Pour le repos du guerrier ? On se le demande. En tout cas, il n'y a pas eu d'extension.

• **Q :** Quand le fermier part en retraite, que se passe-t-il pour la maison ?

• **R — Chantal Alvergnas :** Nous avons instauré un principe : la maison est considérée comme un logement de fonction. Nous ne voulons absolument pas toucher ce point ; sinon la ferme serait rayée de la carte. Si le paysan à son départ en retraite gardait l'habitation, le nouveau fermier aurait l'ancien quotidiennement sur le dos. C'est très dur à faire accepter mais nous accompagnons les futurs retraités. Nous cherchons des maisons. Nous travaillons avec le PLU (plan local d'urbanisme). Nous nous battons pied à pied pour que des bâtiments changent d'usage.

Pour les travailleurs qui disposent de maison à prêt d'usage, nous avons des petites habitations. Elles sont attribuées à condition que les personnes s'engagent à faire des travaux. Quand ces personnes partent en retraite, elles doivent céder leur logement. C'est un principe de justice.